

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY LOGISTIQUE
5 RUE DES GOUTAIS ZI MIVOIE - LE VALLON CS 39209
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp placement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	15676	Dépôt	1		

Adresse d'intervention :
ORMES 1
RUE PASSEE A BALANCE
45140 ORMES

Mission réalisée le 07/08/24

Date de vérification précédente : 06/02/24
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 02/25

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 962S0/24/5398
Date du rapport : 08/08/2024
N° d'affaire : 2205N28Q0000016/25000
Désignation : GCO LE ROY LOGISTIQUE CENTRE VAL DE LOIRE - LEVAGE-45 - ORMES 1
N° intervention : N28Q0240600000001993

Références Client :
Site : 215723/34

 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - EDT642478

Agence Équipements Orléans

Pôle Eqts Centre BFC - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 1 place Rivierre Casalis - 45000 FLEURY LES AUBRAIS

Tél. : (+33)2.38.22.87.70

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles

Siège social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M LEROUGE Valentin
Nombre de pages : 4



Accréditation SOCOTEC Equipements
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Employer.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : Employer

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur à conducteur porté
Constructeur / Marque	UNICARRIERS
Type	UMS 160
Numéro de série	223546
N° ou repère client	15676
Année de fabrication	2019
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	8,95
Configuration	Mât rétractable triple
Source d'énergie	Electrique
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Suspentes	- 2 Chaînes à mailles jointives de combinaison de 4x4 et d'un pas de 15,875 mm. - 1 Chaîne à mailles jointives de combinaison de 4x4 et d'un pas de 25,4 mm.
Autres caractéristiques	- Poids des batteries selon les données du constructeurs mini / maxi : 1063 / 1343 kg - Poids des batteries en place dans l'appareil : 1137 kg
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	- 1600 à un Cdg de 600 mm et 7,5 m de hauteur max. - 1100 à un Cdg de 600 mm et 8,95 m de hauteur max.

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing" à accrochage en position enfoncée
Limiteurs de course des mouvements de levage	Mise en butée
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Sonore
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Lumineux

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
-----------------------------------	---

Affaire n° : 2205N28Q000016/25000 / Référence du rapport : 962S0/24/5398

Nature de la mission : Vérification générale périodique

Lieu de vérification : ORMES 1

Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt
Document(s) présenté(s)	Rapport de vérification générale périodique
Date de vérification de l'équipement (mission > 1 jour)	08/08/24

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1000
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Tous mouvements, hauteur maximale. Test d'étanchéité réalisé à 1m60 à un Cdg de 600 mm, pendant 10 min.

6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Energie hydraulique / Canalisations (souples, rigides)	Flexibles hydraulique fortement craquelé. (Flexibles à l'avant du tablier.) Remplacer les flexibles détériorés.	1

7. Remarques complémentaires

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre connaissance des remarques complémentaires suivantes:

Remarques complémentaires
Carter troué sur deux endroits + une fissure(Carter sous siège du conducteur) Remplacer le carter de protection.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure	Équipement hydraulique
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Équipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccordements
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
Chemin de roulement - Supports	• Filtres
• Voie de roulement, rails	Équipement pneumatique
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Équipements pneumatiques
• Assise, scellement, appuis	• Liaisons et raccordements
• Butoirs, amortisseurs	• Pression
• Ancrages, amarrage, haubanage	• Filtres - Echappements
• Mise à la terre de la voie	Équipement thermique
Châssis - Ossature - Structure - Porteur	• Moteur
• Assemblages, liaisons, fixations	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Mât(s), flèche, contre flèche	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Plaques de dérive	Poste(s) de conduite
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Implantation
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Constitution, fixations, plancher
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection contre les chutes de hauteur
• Lests ou contrepoids	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
Mécanismes	• Protection contre les risques mécaniques
• Groupes motoréducteurs	• Plate-forme rabattable
• Treuil	• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Systèmes vis/écrou	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Siège et ceinture de sécurité
• Système à ciseau(x)	• Chauffage - Éclairage
• Autres organes de transmission et d'accouplements	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Freins des mouvements concourant au levage	Organes de service
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe de mise en marche
• Autres freins (2)	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Organe de commande à action maintenue
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
Suspentes - Tambours - Poulies	• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Commandes à distance
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Tambours – Poulies – Tourteaux	Dispositifs d'alerte et de signalisation
Dispositifs de préhension et support de charge	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Moufle – Crochet – Linguet de sécurité	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin	Affichage et consignes
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Tableau des charges - Abaques
• Support de charge	• Avertissements - Consignes
• Habitacle, panier, nacelle	Dispositifs de sécurité
• Autres dispositifs de préhension	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Équipement électrique	Gestion des sources d'énergies
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Équipements électriques	Éclairage incorporé à l'appareil
• Liaisons et raccordements	• Éclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Interconnexion des masses métalliques	

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.

Rapport Intervention sur chantier N° EXT202503073165

Technicien : **CHALLINE Batiste**

Statut : **Saisie du rapport terminé**

Date : **10/03/2025**

Client	Intervenant
ACCES ORLEANS SUD Contact: 45130 MEUNG-SUR-LOIRE Tél : 02 38 45 00 00 Fax: 02 35 45 00 07	ACCES INDUSTRIE 200 6ème Avenue ZI SYNERGIE 45130 MEUNG-SUR-LOIRE Tél : 02 38 45 00 00 Fax: 02 38 45 00 07

Bon de Commande	Contrat	Date d'intervention
		10/03/2025

Intervention sur		
Référence	Désignation	N° Série
UMS160	UNICARRIERS - UMS160	15676

Description de l'intervention
Intervention suite remarque VGP Les flexibles sont ok, il y a juste la protection plastique qui est abîmée. Vu pendant la révision

Avant signature le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'intervention et de facturation hors contrat

Signature et cachet du client